

DECLARATION DE BATTUES DE CHASSE 2019-2020

Mr SONTOT Bernard

61 Avenue du Comte De Bertier

57100 THIONVILLE

Tél : 06 72 00 62 62

Adjudicataire de la chasse

Communale de MANOM

à **Monsieur le Maire
de MANOM**

Objet : Calendrier déclaration de battues pour la saison de chasse 2019-2020

Monsieur le Maire,

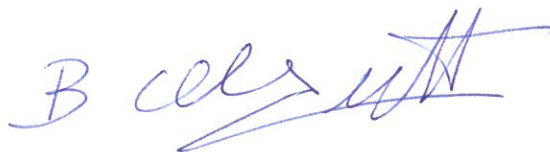
Je vous prie de bien vouloir noter que j'organiserai des battues au grand gibier sur le territoire du lot de chasse communal de MANOM dont je suis locataire aux dates suivantes :

- 22 novembre 2019
- 6 décembre 2019
- 20 décembre 2019
- 3 janvier 2020
- 17 janvier 2020
- 31 janvier 2020

Si la présence de sangliers est signalée sur la commune, j'organiserai des battues supplémentaires que je ne manquerai pas de déclarer auprès de vos services.

En attendant, veuillez recevoir mes plus sincères salutations.

Thionville, le 14 novembre 2019.



Bernard SONTOT

PS : Copie à l'O.N.C.F.S.

Chemin du Longeau 57160 ROZERIEULLES